

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 31 mars 2016
Rapporteur :
Madame Valérie GACOGNE

N° 13

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 07/04/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/04/2016 (accusé de réception du 06/04/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

**Commissions municipales, organismes extérieurs
désignation d'un représentant et création d'un poste de commissaire
au sein de la commission des finances, de l'administration générale
et du personnel communal**

Suite à la démission de madame Joëlle LE GALL de son mandat de conseillère municipale, il convient de la remplacer dans les diverses commissions et organismes extérieurs où elle siégeait.

Par ailleurs, il est proposé d'ajouter un membre à la commission des finances, de l'administration générale et du personnel communal.

Par courrier en date du 13 janvier 2016, dont monsieur le maire a eu connaissance le 22 janvier 2016, madame Joëlle LE GALL a adressé sa démission de son mandat de conseillère municipale.

Conformément à l'article L. 270 du code électoral, « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ». Ainsi, madame Valérie LAIZE, candidate venant immédiatement après monsieur Dominique SCOARNEC sur la liste « Vive Quimper ! », est devenue conseillère municipale à compter du 22 janvier 2016.

Madame Joëlle LE GALL siégeait :

- à la commission des solidarités ;
- à la commission communale pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap ;
- au conseil d'administration de l'ARPAQ ;
- au conseil d'administration de l'association « Tour Nevet ».

Il convient donc de procéder à son remplacement au sein de ces commissions et organismes extérieurs.

Par ailleurs, afin de permettre à madame Valérie LAIZE d'intégrer la commission des finances, de l'administration générale et du personnel communal, il est proposé d'ajouter un membre à ladite commission.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'ajouter un poste de commissaire supplémentaire à la commission des finances, de l'administration générale et du personnel communal dont la nouvelle composition s'établit ainsi :

<i>Commission des finances, de l'administration générale et du personnel communal</i>
<i>1 - Isabelle LE BAL</i>
<i>2 - André GUENEGAN</i>
<i>3 - Georges-Philippe FONTAINE</i>
<i>4 - Valérie GACOGNE</i>
<i>5 - Philippe CALVEZ</i>
<i>6 - Caroline AMIOT</i>
<i>7 - Valérie POSTIC</i>
<i>8 - Dominique LAMBERT</i>
<i>9 - Marie-Christine COUSTANS</i>
<i>10 - Maëlig LE NAIR-DOARE</i>
<i>11 - Laurence VIGNON</i>
<i>12 - Brigitte LE CAM</i>
<i>13 - Anne GOUEROU</i>
<i>14 -</i>

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales et des organismes extérieurs après appel de candidatures, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les nominations ont pris effet immédiatement et il en a été donné lecture par le maire. Ainsi, les personnes suivantes remplaceront madame Joëlle LE GALL au sein des commissions et des organismes extérieurs énumérés ci-dessous :

	Désignation par le CM :
Commission des solidarités :	Philippe CALVEZ
Commission communale pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap :	Valérie LAIZÉ
Conseil d'administration de l'ARPAQ :	Valérie LAIZÉ

Conseil d'administration de l'association « Tour Nevet »	Valérie LAIZÉ

et madame Valérie LAIZÉ occupera en outre le nouveau poste ouvert au sein de la commission des finances, de l'administration générale et du personnel communal.